

08/06/21,

Communiqué de presse



Déchèterie en chantier = accès interdit !

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy tient à rappeler aux usagers que l'ancienne déchèterie de Veynes, à côté de l'auto-cross, est fermée depuis le 23 mars.



Actuellement en travaux, seuls les engins de chantier et les services de la collectivité sont autorisés à circuler dans cette zone.

L'accès est strictement interdit même pour les dépôts de bois, déchets verts et gravats. Les dépôts devant le portail sont considérés comme sauvages et peuvent donc entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

La déchèterie transférée dans la zone d'activité du Boutariq, vous accueille :
lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au samedi de 8h00-12h et 13h30-17h30.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service environnement au 04 92 58 98 31 ou www.ccbuechdevoluy.fr

Contacts à la Communauté de Communes Buëch Dévoluy :
Charlotte Hennion, technicienne déchets - c.hennion@ccbd.fr
Elise Guilloton, chargée de communication – e.guilloton@ccbd.fr

Communauté de Communes Buëch Dévoluy
16 Place de la République – 05400 Veynes - 04 92 58 02 42 - www.ccbuechdevoluy.fr